

BULLETIN D'INFORMATION

« LUTTE CONTRE LES SARGASSES »

SUIVI DES COMMUNES DU NORD ATLANTIQUE

Bulletin d'informations n° 3 – 27 août 2018



Notre action se poursuit sur le terrain

Tous les acteurs continuent leurs mobilisations
contre le phénomène des sargasses



Santé/information



- L'ARS poursuit la surveillance opérationnelle des sites dans chaque commune (Trinité, Sainte-Marie, Robert et Marigot).
- L'ARS adresse à chaque maire quotidiennement le relevé des capteurs.
- Ces relevés sont également accessibles sur le site :

<https://www.martinique.ars.sante.fr/point-journalier-sur-les-mesures-dhydrogene-sulfure>

<http://www.madinair.fr/Mesures-du-reseau-Sargasses>

- Rappel des taux H2S :

H2S (en ppm)	Effets
0,002 – 0,2	Seuil olfactif
3 - 5	Odeur forte
10	Limite d'exposition pour les intervenants impliqués dans les chantiers de ramassage
10 - 50	Irritation oculaire
50 - 100	Troubles oculaires graves, céphalée, nausée, brève perte de connaissance
250	Perte de l'odorat
300 -500	Troubles respiratoires graves – Danger mortel
500 - 1000	Troubles graves du système nerveux central, paralysie respiratoire, perte de connaissance
1000	Mort immédiate

- Le **réseau des 55 médecins sentinelles** mis en place par l'ARS est toujours actif pour mesurer l'impact au niveau de la population. A noter que le H2S est un gaz malodorant perceptible à des concentrations très basses et inférieures aux seuils sanitaires pouvant entraîner des effets sur la santé.
- Il est à noter ces dernières semaines une baisse des consultations médicales en lien avec les sargasses.
- Les capteurs H2S sont en dessous de zéro sauf au Robert (Ponthaléry et Four à Chaux) et au Marigot.

Actions opérationnelles engagées



① Le soutien actif de l'État se poursuit

- Pour mémoire, depuis le mois d'avril 2018, l'**État intervient** pour le ramassage notamment par **la location d'engins via des réquisitions** dont le coût, à ce jour, s'**élève à un peu plus d'1M€**. Une nouvelle convention a été signée récemment auprès de chaque commune pour l'aide au ramassage.

② Le ramassage manuel va s'intensifier à la rentrée

- Actuellement, 20 personnes recrutées par l'association CAID, via un marché public de CAP NORD, travaillent sur les différents sites impactés par les sargasses.
- Dès début septembre, 28 personnes recrutées par l'association AB STRATEGIE viendront compléter ce dispositif.
- Au total près de **50 personnes sur le terrain**.



Ces deux associations sont financées par l'État, la Collectivité Territoriale de Martinique et CAP NORD et par un appui technique des communes (**financement Etat pour les deux associations : 565 071 €**)

③ Une nouvelle organisation pour la gestion des sargasses se met en place

- Un « **nouveau plan sargasses communal** » rentre en vigueur. Ils seront officialisés par le Préfet de la Martinique prochainement.
- Ces plans définissent l'organisation générale des moyens à mobiliser et les actions à mener sur les sites impactés par l'échouage massif des algues sargasses

④ Une cellule opérationnelle pour organiser les chantiers

- Cette **nouvelle cellule opérationnelle** composée d'un représentant de chaque commune, de CAP NORD, des deux ACI, a pour rôle de déterminer les lieux d'intervention des équipes de ramassage. Elle se réunira une fois par semaine. La première séance de travail est prévue le **mercredi 29 août 2018**.

⑤ La mise en place de barrages se poursuit

- **Les barrages déjà posés :**
 - Robert - Pointe Hyacinthe.
 - Robert - Ponthaléry (ajustement prévu dans les prochains jours).



barrage de Pointe Hyacinthe



barrage de Ponthaléry

- **Les nouveaux barrages : ils arrivent !**
 - Trinité - Cosmy pour début septembre 2018.
 - Marigot - Port pour début septembre 2018.
 - Robert - Monsieur le maire a lancé un appel d'offres pour la mise en place de 6 barrages.

⑥ Une cellule d'appui et de conseil auprès des entreprises fragilisées

- La sous-préfecture de La Trinité met en place **la cellule d'appui et de conseil** pour les entreprises situées à proximité des zones impactées par l'échouage massif des algues sargasses. Elle sera composée de : DIECCTE, DRFIP, CGSS, CCIM et l'IRCOM. La première réunion est prévue le 30 août 2018.

Études et perspectives



- L'ADEME consolide ses recherches pour trouver des solutions encore plus efficaces.
- Le Sénateur Dominique THEOPHILE en charge d'une mission sargasses a proposé lors de son passage en Martinique un accompagnement spécifique pour renforcer les solutions à court et moyen termes.
- Acquisition d'un **engin nautique** par la commune du Robert pour fin septembre 2018.



Vos Interlocuteurs

ARS : ars-martinique-secretariat-direction@ars.sante.fr
DEAL : deal-martinique-usagers@developpement-durable.gouv.fr
ADEME : ademe.martinique@ademe.fr
Sous-préfecture de Trinité : sous-prefecture-de-trinite@martinique.pref.gouv.fr

Commune du Marigot : ville@marigot.com
Commune Robert : contact@ville-robert.fr
Commune Sainte-Marie : cabinet@ville-saintemarie.fr
Commune La Trinité : mairie@ville-trinite.mq
CAP NORD : dgs@capnordmartinique.fr

Rédaction : Sous-Préfecture de La Trinité